

A VERY VERY NICE COMPANY
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue Emile Allez, 75017 PARIS
RCS Paris n°902 931 443

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
En date du 12/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 juin, à 10 heures,

La société **VERY NICE PEOPLE**, associée unique de la société A VERY VERY NICE COMPANY, représentée par Madame Elodie FREVILLEZ prend les décisions suivantes :

Ordre du jour :

1. Approbation du rachat des 300 actions de la société DOING THINGS
 2. Réduction du capital social, non motivée par des pertes, consécutive à l'annulation des actions rachetées
 3. Modification des statuts
 4. Constatation du passage en société unipersonnelle (SASU)
 5. Pouvoirs pour formalités
-

Décision n°1 – Approbation du rachat d'actions

L'associée unique approuve le rachat par la société A VERY VERY NICE COMPANY de 300 actions détenues par DOING THINGS, pour un prix global de 145 000 euros, conformément au contrat de cession du 12 juin 2025.

Décision n°2 - Réduction du capital social

L'associée unique décide de réduire le capital social d'un montant de 300 euros, par annulation des 300 actions rachetées.

Cette réduction de capital n'est pas motivée par des pertes.

Le capital social est ainsi ramené de 1 000 euros à 700 euros.

Décision n°3 - Modification des statuts

En conséquence de la décision précédente, l'article n°8 des statuts est modifié comme suit :

Article 8 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de **700 euros**, divisé en **700 actions** de 1 euro de valeur nominale chacune, intégralement souscrites et libérées, détenues en totalité par la société VERY NICE PEOPLE.

Décision n°4 - Passage en SASU

L'associée unique prend acte que la société est désormais unipersonnelle (SASU) et que la société VERY NICE PEOPLE en devient l'associée unique.

Décision n°5 – Pouvoirs

Le Président confère tous pouvoirs au Cabinet IMAGO à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises.

Fait à Paris, le 12/06/2025

Pour l'associé unique,
La société VERY NICE PEOPLE
Représentée par Madame Elodie Frévillez

Elodie
FRÉVILLEZ


Cent / i Coufance

